

**Compte rendu de la réunion du
Conseil d'administration de Manifestampe du vendredi 7 février 2014**

La réunion s'est tenue à la Maison des Associations du 17^e arrondissement de Paris de 14h à 18h30

• Présents

Dominique Aliadière (DA)
Claude Bureau (CB), *vice-président*
Céline Chicha-Castex (CCC)
Michel Cornu (MC), *trésorier*
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),
Catherine Gillet (CG), *vice-présidente, responsable Internet*
Lauren Laz (LL) *communication externe*
Christine Moissinac (CM)
Anne Paulus (AP), *secrétaire*
Maxime Préaud (MP), *président*
Gérard Robin (GR)
Ana Sartori (AS),
Michel-Henri Viot (MHV)

• Excusées

Anne Dell'Essa (ADE)
Marilda Simonidhi (MS)

Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

1 – Préparation de l'AG du 8 mars 2014

Elle se tiendra donc à partir de 14H30 à l'auditorium Colbert de l'INHA.

La salle Aby Warburg est également mise à notre disposition pour l'accueil et les temps de pause.

Organisation générale de l'évènement :

RDV à 13h dans la salle Aby Warburg pour installer des 4 tables (1 table sera dédiée aux adhérents non à jour de leur cotisation 2103, 2 tables pour le pointage et la distribution des bulletins de vote et 1 pour la vente de tabliers par LL).

Dans l'auditorium, 6 places seront prévues sur la scène.

1 micro sur pied et 1 micro baladeur seront mis à disposition.

GR propose de gérer l'enregistrement audio de l'après-midi.

Un écran étant disponible, une projection des logos Manifestampe, FdE, et Ici et Là est envisagée dès l'accueil. (CG étudie la création de ce visuel). ?

Déroulé de l'AG :

1 - Rapport d'Activité et vote

Intro -> CB

Point sur le projet de Maison de l'estampe (présentation sommaire de l'avancement et éventuellement réponse à des question. Aucun débat ne sera lancé) -> MP

Adhésions -> CB

Site internet -> CG

Communication -> CB

Fête de l'estampe -> CG

Master Class -> MP

Ici et Là -> CB

2 - Rapport Financier et vote

3 - Fixation des cotisations et vote

4 – Election du tiers renouvelable du CA

CB, CG, KEC, GR et MS sont démissionnaires d'office.

GR annonce au CA qu'il ne souhaite pas se représenter mais souhaite poursuivre son rôle de Correspondant régional.

MS a annoncé qu'en raison de modifications de son activité professionnelle elle ne sera plus en mesure d'assurer son rôle au sein du CA et ne se représente pas. Elle propose néanmoins d'apporter une aide ponctuelle sur certains dossiers.

Le CA remercie GR et MS pour leur engagement au sein du CA pendant ces années de collaboration.

CB CG et KEC se représentent.

Les candidats auront jusqu'au 27 février pour faire parvenir leur profession de foi. Afin de faire participer davantage les adhérents qui ne peuvent se déplacer pour l'AG, la liste des candidats sera communiquée par mail aux adhérents avant l'AG. Cela permettra à certains, s'ils le souhaitent, de donner des consignes de vote en donnant leur pouvoir.

Une pause de 15 min avec des rafraichissements sera organisée en salle A. Warburg.

Le dépouillement sera assuré par MHV, KEC et CM.

La vente de tabliers sera assurée par AP pendant la pause.

2 - Déroulé de la table ronde

« *Collectionner... collectionneurs contemporains d'estampes* »

LL sera la modératrice.

Les interventions (20 min chacune) de Françoise et Bernard Gautier ainsi que celle du couple Bertrand Renaudineau et Laurence Paton se feront successivement sous forme de conversation avec LL.

Paul Ripoché prendra la parole en dernier pour un exposé de 20 min à la forme plus classique.

Un débat sera alors lancé avec les personnes présentes dans le public.

A l'issue de la table ronde, les résultats des votes seront annoncés.

Le pot de la fin se tiendra dans la salle A. Warburg. Vente de tabliers assurée par AP.

MC gère la commande des boissons et nourriture.

Un dîner de clôture se tiendra avec les intervenants, les membres du bureau et LL. CCC se charge de la réservation dans un restaurant proche de la BnF.

CG se charge de mettre les documents convocatoires à jour et lancera sans tarder un flashinfo pour informer sur la tenue de l'AG avant même que les adhérents reçoivent les documents papier par voie postale.

MC se charge de cet envoi (plus de 400 plis...).

2 – Fête de l'estampe

CCC confirme que la BnF va participer à la Fête de l'estampe du 26 mai. Elle détaille la proposition :

Matin : accueil d'un groupe de 19 personnes au sein du département des estampes et présentation de certaines œuvres. (gratuit sur inscription préalable).

Après-midi : Visite commentée de l'exposition Crommelynck à la BNF F. Mitterrand pour un groupe de 25 personnes (gratuit sur inscription préalable). L'exposition débute le 07/04/2014.

CCC annonce par ailleurs au CA qu'elle peut inviter des groupes issus des associations de graveurs.

Ces propositions sont reçues avec enthousiasme.

Communiqué de Presse et communication

Celui-ci a été réalisé par CG fin 2013 ; il est téléchargeable sur le site de la Fête de l'estampe (FdE).

AP va donc dès que possible passer commande auprès de la société RP pour sa double diffusion à plus de 2000 contacts dans les média qui nous intéressent. Cette prestation va coûter 170 euros TTC.

La première diffusion va avoir lieu dès maintenant. La seconde début mai.

De son côté LL informe le CA qu'elle a collecté 230 contacts certains. AP et LL s'assureront qu'il n'y aura pas redondance.

Gestion des inscriptions :

Déjà 20 inscriptions à ce jour.

CG interroge le CA sur la suite de la gestion des inscriptions. Elle a remis le site dédié en service et l'a enrichi d'une indispensable rubrique archives et affiné les formulaires.

AS prend le relai à partir de maintenant. Elle assurera aussi les réponses via la messagerie dédiée FdE.

Comme le 26 mai est un lundi, AS propose de creuser l'idée d'associer des entreprises à l'évènement.

Supports de communication :

Les tabliers se sont bien vendus (90 à ce jour). Une nouvelle centaine est commandée en prévision des demandes prochaines à l'approche du 26 mai.

On fera fabriquer moins de stickers que l'an passé.

CG a proposé une carte postale en 2 versions vertes.

Elle va mettre au point prochainement l'affichette A4 qui sera téléchargeable.

Dans l'envoi aux inscrits : des stickers, des cartes postales et 1 affichette A4.

Partenariat :

Un débat s'instaure sur les partenariats : il n'apparaît pas opportun de demander à la BnF d'utiliser leur logo. En revanche il est demandé à la BnF d'être le relai de l'évènement en mettant à la disposition du public des cartes postale.

En vue d'intéresser d'autres institutions, CM propose que Manifestampe leur écrive pour les informer sur l'évènement et leur demander d'être partenaires. CM dispose d'une liste incomplète qui peut être néanmoins utile. MP et CM se chargent de ce courrier.

3 – Maison de l'estampe

LL et CM ont rédigé des dossiers à destination des institutions et des mécènes. Ces dossiers proposent de démarrer dans 1 a

CM fait le point sur l'avancement des discussions sur le premier dossier avec MB. Avec un fonctionnement mixte, une préfiguration de la Maison de l'estampe pourrait se dessiner dans ce lieu.

KEC rappelle que la boutique avec vitrine située au sein de la Cité Internationale des Arts (CIA) est toujours en recherche de repreneur. Au cœur de Paris avec une visibilité certaine, le loyer serait moins cher mais l'espace moindre. KEC fait remarquer que les locataires ont ensuite accès à des conditions très favorables pour louer d'autres espaces au sein de la CIA. Cela pourrait avoir une sorte de Maison de l'estampe à géométrie variable...

Face à ces 2 projets aux caractéristiques différentes, un long débat s'est ouvert au sein du CA.

Il met en lumière que aucun de ces 2 dossiers ne répond complètement aux objectifs mais ils pourraient devenir une préfiguration de cette Maison de l'estampe. MP pense qu'il faudra se lancer assez vite avec un recours important au bénévolat pour faire vivre le lieu.

Néanmoins, il faut veiller à éviter l'écueil de l'amateurisme si nous n'employons pas de salariés. Notre modèle est celui de la Louvière en Belgique...

Les 2 grandes directions sont :

- priorité aux expositions pour rendre l'estampe visible
- ou priorité aux artistes : La maison de l'estampe doit leur rendre des services.

Ce débat riche et partagé a permis d'avancer dans les réflexions.

D'autre part, il apparaît plus crucial que jamais de régler la question du financement. Nous devons chercher :

- des subventions et/ou des mécènes
- et/ou augmenter considérablement les cotisations au risque de perdre des adhérents si celles-ci deviennent trop élevées.

Le groupe de travail financement va se réunir prochainement.

A l'issue de ce débat long, riche et épineux, LL propose de faire une synthèse.

4 – Site internet de Manifestampe

CG évoque les innombrables difficultés rencontrées lors du travail avec le prestataire choisi...

Finalement, le nouveau site est quasiment opérationnel et devrait être en service pour l'AG.

Une page personnelle est proposée aux membres à jour de leur cotisation, sur le modèle de www.artistescontemporains.org

Il est voté de faire payer 20 euros une seule fois pour cette page qui restera en ligne tant que l'adhérent sera à jour de ses cotisations.

En se connectant avec son identifiant et son mot de passe, l'adhérent aura directement la main sur cette page qu'il pourra faire évoluer à loisir.

Pour les annonces d'expositions, il y aura une rubrique regroupant les expos collectives et les expositions patrimoniales et une rubrique distincte qui rassemblera les annonces d'expositions personnelles des membres.

5 – Facebook

CG informe le CA qu'elle a créé une page Facebook « Fête de l'estampe » dans le compte Facebook de Manifestampe. Cette page a un succès fou. Un grand nombre de discussions y sont amorcées.

6 - Prochaine réunion de CA

Le 28 mars 2014 à la maison des Associations du XVII^e à 14h.